

mais du Trésorier de District un certificat de la date à laquelle leurs écoles respectives sont entrées en opération, du nombre d'enfants (15 au moins) assistant régulièrement à l'école, et de la somme d'argent ou au moins une garantie de la somme souscrite par les habitans de chaque localité, pour égaler celle qu'ils peuvent espérer d'obtenir du gouvernement, en proportion du nombre d'enfants de cinq à quinze ans résidant en chaque paroisse ou townships. Tout moyen de prélever ou former la somme pour égaler celle du gouvernement, est parfaitement légal, même lorsque cette somme est prise dans les coffres d'une église ou fabrique, dit le Surintendant, parce que la loi dit "par colisation ou autrement." C'est pourquoi les souscriptions volontaires sont légales et on présume que 10 chelings par année par chaque chef de famille suffiraient également pour obtenir l'allocation du gouvernement. Le Surintendant a résolu une grande difficulté, telle au moins que la loi paraît d'abord la présenter; c'est à l'égard de la bâtisse de maisons d'école dans les districts d'école où il n'y en a point. La Loi, dit le Surintendant, qui est *permanente*, demande seulement qu'avec le temps une maison d'école soit bâtie dans chaque district d'école où il n'y en a point, et pour cette année au moins les habitans qui peuvent avoir loué une maison ou une chambre pour y tenir l'école, en obéissant aux autres exigences de la loi ne seraient pas privés de leur allocation. Mais l'argent pour bâtir une maison d'école peut-être prélevé par cotisation ou autrement, et on peut la bâtir même par *corvées*, si les habitans le préfèrent, vû qu'il serait beaucoup plus aisé de bâtir une grande maison de cette manière. Dans ce cas, on conseille aux Commissaires d'école de mettre dans les mains du Trésorier de district un certificat de l'existence et de la valeur de la maison.

"Dans la vue de promouvoir la cause de l'éducation avec plus de chance de succès pour les enfans en général, le surintendant donne encore les avis suivans, qui sont de moindre importance, il est vrai, mais qui cependant doivent être pris sérieusement en considération: 1^o. de ne pas diviser les townships ou paroisses en un trop grand nombre de districts d'école; 2^o. de ne pas établir des écoles dans les campagnes d'après les persuasions religieuses; 3^o. de ne pas enseigner les principes de dogme d'aucune sectes religieuses, pendant les écoles, lorsque les enfans appartiennent à des parens de différentes persuasions; parce que la pratique de ces choses pourrait tendre à affaiblir les écoles et les émolumens des maîtres, en divisant les pouvoirs et les moyens des commissaires d'école et des habitans, et en créant des sentimens de malaise et de dissension religieuse qui ne pourraient manquer d'apporter plus ou moins de confusion et de désordre même dans les écoles. Son opinion est que, dans les campagnes, les districts d'école devraient être formés de manière à comprendre généralement entre deux ou trois milles carrés, et que les livres dont on ferait usage dans les écoles composées d'enfants de différentes religions, ne devraient contenir aucun dogme religieux particulier.

Mais tout ceci n'est qu'un avis d'ami, le Surintendant de l'Éducation désavouant volontiers et le pouvoir et le désir même d'intervenir le moins du monde, soit dans la religion, soit dans la politique, dans l'accomplissement de ses devoirs."

Nous sommes très disposés à féliciter M. le docteur Meilleur de son zèle à favoriser l'éducation dans cette province, et nous sommes parfaitement convaincus de la droiture et de la pureté de ses intentions. Cependant nous ne pouvons partager en principe l'opinion que lui prête la *Gazette de Sherbrooke*, qu'on ne doit pas parler de religion dans les écoles des localités où se trouve une population de croyances religieuses divergentes. Nous ne comprenons pas d'éducation sans religion, et conséquemment sans morale; et nous ne voyons pas ce qui pourrait suppléer à son enseignement dans les écoles. Que sera donc l'instruction et l'éducation des enfans, sans prières, sans catéchismes, sans instruction religieuse et morale quelconque? D'ailleurs, quelle garantie aura-t-on que les protestans consentiront à abandonner le système de propagande active qu'ils font surtout par leurs écoles? Comment interdire la lecture de bibles hérétiques, livres classiques par excellence dans ces écoles? Il nous semble que nous avons tout à perdre dans des circonstances pareilles; car nos plus chers intérêts, des intérêts plus précieux mille fois que la lecture et l'écriture, notre religion et la morale, sont ici singulièrement compromises, sinon entièrement sacrifiées. Au reste, nous ne connaissons pas assez les localités en question, pour établir dans ce cas une discussion parfaitement motivée; et nous sommes prêts à changer notre opinion contre toute autre qui sera plus favorable aux progrès scientifiques et religieux de notre pays. Ce que nous voulons aujourd'hui, c'est attirer l'attention du public, et surtout celle des hommes religieux et éclairés, sur une question des plus sérieuses et des plus importantes qui se présentent à nous en ce moment. Nous sommes rassurés, après tout, par les principes religieux bien connus, et par le zèle éclairé de M. le Surintendant, que la religion, autant que l'instruction publique, aura toujours pour soutien et pour défenseur.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Dimanche dernier, jour de la clôture du Jubilé pour tout le diocèse, Monseigneur officia pontificalement dans sa cathédrale à tous les offices. Une trentaine d'Écclésiastiques du séminaire, conduits par leur respectable Directeur, vinrent ajouter à l'éclat et à la solennité de la fête. S. G. fit, à la messe, l'ordination d'un prêtre du diocèse de Richmond, E.-U., M. E. Commerford.

Toutes les nouvelles qui nous sont venues des divers points du diocèse, depuis l'ouverture du saint tems du Jubilé, sont des plus édifiantes. Le Jubilé fut pour ce pays un tems de véritable, nous pourrions dire d'étonnante régénération morale et religieuse. Les fidèles ont universellement rivalisé de bonne volonté et de zèle avec leurs infatigables pasteurs, pour entrer dans les voies de la sanctification qui leur furent ouvertes. Nous étions en prières pour des chrétiens d'une autre contrée, pour des frères (admirable effet de la charité catholique!) dont nous ne connaissions que les malheurs; et voilà que nos prières, comme toute aumône, nous sont revenues chargées de bénédictions et de fruits de salut. Elles profiteront aussi; elles ont déjà profité à ce peuple en deuil: ce ne sera pas en vain que tous les catholiques du monde se seront prosternés devant le Dieu qui tient en ses mains les destinées des nations, dans un concert unanime de supplications et de charité. Ainsi protégée par ses frères, l'Espagne ne saurait périr. Car si la Providence envoie quelquefois des épreuves aux nations, même les plus fidèles, elle sait aussi mettre un terme aux crimes des tyrans, et briser leur puissance comme une argile, quand la mesure des iniquités marquée dans ses décrets est enfin comblée. Attendons!

—Mgr. de Montréal est parti hier matin pour le Corbeau, paroisse de Champlain. Il doit y présider à la clôture des exercices de la mission qu'y donnent en ce moment les révérends Pères Oblats. Mgr. sera de retour demain soir.

—Extrait d'une lettre du Révérend Père Timon, de la Congrégation des Lazaristes, écrite de New-York, 22 octobre dernier:

"J'ai reçu de Paris une réponse relative à l'établissement des Sœurs de la Charité à Montréal: on me dit qu'il ne sera pas possible de vous en envoyer aussitôt qu'on l'aurait souhaité, parce que la communauté a été, pour ainsi dire, forcée d'en envoyer une colonie à Alger. Mais j'écris dans ce moment à M. Etienne supérieur des Sœurs, pour lui faire de nouveau part de vos desirs et le presser d'y accéder."

L'envoi de cette colonie à Alger sera sans doute cause que nous ne serons, à notre tour, favorisés de celle que nous attendons qu'au printemps prochain.

—La *Gazette de Québec* du 18 octobre nous a donné des nouvelles du voyage des missionnaires canadiens, MM. Langlois et Bolduc, partis l'automne dernier pour la Colombie, et a publié une lettre de M. Langlois adressée à M. Mailloux, v. g. et datée de Valparaiso 27 février 1842.

M. le grand-vicaire Hudon a reçu du même missionnaire une lettre écrite de l'Isle Otahiti en date du 12 mai et dont nous nous faisons un devoir de publier quel'extract.

"Monsieur,

"Comme un vaisseau des Isles Sandwich passe ici faisant voile pour Boston, je crois que votre intérêt pour la religion ne trouvera pas mal le peu que j'ai à vous adresser. Partis de Valparaiso le 4 mars par une occasion pour Sandwich, (mais j'ai touché aux Isles Gambier et Otahiti,) nous poursuivons volontiers sans regarder en arrière. Je viens de faire la connaissance d'un capitaine français qui m'a donné quelques détails sur les Patagons qu'il a visités. Ce capitaine est M. Lucas, chef d'une expédition française autour du globe pour recueillir des connaissances sur des objets commerciaux et scientifiques. Il nous dit donc entre autres choses intéressantes jusqu'à son naufrage à Valparaiso, il y a quelques mois, que les Patagons les plus beaux hommes du monde, ne montrent aucun indice quelconque de christianisme. Ils sont au nombre d'environ un million; ils sont doux et nobles dans leur extérieur; ils adorent le soleil et se prosternent devant la nouvelle lune. . . . Ils ne cultivent point la terre, mais leur pays quoique froid est très fertile, leur fournit leur subsistance. . . . On n'a vu parmi eux d'autre étranger qu'un Espagnol qui se plaît avec eux, et qui pourrait leur faire désirer le salut s'il était plus instruit dans sa religion.

"Au sud du détroit de Magellan sont aussi de pauvres idolâtres à figure douce et fort traitables, au moins lorsqu'ils sont en présence de plus forts qu'eux, mais ils sont les plus affreux et les plus laids des hommes; ils sont rongés de chancre et de mal-propreté. Ils y a entre eux et les Patagons le plus grand contraste, quoique la distance qui les sépare ne soit que d'une cinquantaine de lieues; la pêche est leur vie.

"Quoique le Protestantisme soit introduit ici depuis 45 ans, voici que quatre missionnaires du Sacré Cœur viennent s'y fixer pour prêcher la foi catholique. . . . Il y a ici quelques centaines d'Européens. . . .